



# Les 3èmes en stage du 30 janvier au 03 février 2023

publié le 30/01/2023 - mis à jour le 03/02/2023

## Descriptif :

Vous pouvez retrouver dans cet article les principales informations à propos du stage en milieu professionnel des 3èmes, organisé durant la semaine 5 c'est à dire cette semaine.

**Le collège remercie toutes les entreprises qui ont accepté d'accueillir les élèves et souhaite aux jeunes stagiaires une excellente semaine d'observation dans le monde professionnel.**

Comme les années passées, les élèves de 3ème effectuent actuellement leur stage d'observation en milieu professionnel : en semaine 5, du **30 janvier au 03 février 2023**.

Les objectifs visés sont :

- Découvrir le fonctionnement d'une entreprise.
- Présenter une activité observée durant ce stage.
- Se renseigner sur un ou plusieurs métiers et les qualifications qui leur correspondent (voie de formation, diplôme...)

Pour ce stage, une convention de stage a été établie et signée par le maître de stage, le responsable légal et le collège impérativement avant de partir en stage.

Les élèves ont un support de travail de 4 pages remis et présenté par leur professeur de Technologie.

Ce document est également disponible en version numérique dans pronote, et dans l'ENT i-Cart (\*) ainsi qu'un certain nombre de documents vus en cours avant la semaine de stage.

**IMPORTANT : ce support inclut une grille d'évaluation, disponible en dernière page, qui devra être remplie et tamponnée par l'entreprise (le responsable du stagiaire)**

Le stage donnera lieu à un rapport écrit à remettre à la suite du stage. Il sera évalué (note et compétences).

Il devra être remis au professeur principal à partir de la 2ème semaine de retour des vacances, date limite du retour du dossier **Lundi 27/02/2023**.

Ce stage et les travaux qui seront produits ensuite sont essentiels dans la réflexion sur l'orientation, les qualifications et le monde du travail. Il est demandé aux élèves d'y accorder la plus grande importance.

### *Important :*

*Il est rappelé aux élèves qui n'auront pas pu trouver un stage sur la semaine entière, que leur présence en cours est alors obligatoire. Les enseignants ont prévu des séquences de travail sur l'orientation qui remplaceront le rapport de stage dans le cadre du parcours avenir (qui peut être présenté à l'oral du brevet).*

**Le collège remercie toutes les entreprises qui ont accepté d'accueillir les élèves et souhaite aux jeunes stagiaires une excellente semaine d'observation dans le monde professionnel.**

